



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SULTZ)



Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

Abonnements :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE

Le Nouveau Transcontinental

Les Canadiens assistent en ce moment à la naissance d'une grande entreprise qui fera époque dans l'histoire politique et commerciale de leur pays.

De même qu'il y a vingt-cinq ans, le parti conservateur, alors grand et puissant, contribua à la construction du Pacifique Canadien qui a semé le progrès et la richesse sur tout son parcours; de même aujourd'hui, le parti libéral qui a comme chef le plus illustre de nos compatriotes canadiens-français, sir Wilfrid Laurier, veut doter le pays d'un nouveau transcontinental qui fera surgir de nouvelles richesses dont tout le Canada retirera les plus précieux profits.

L'œuvre du Grand-Tronc-Pacifique, dont tous se préoccupent à l'heure présente, est véritablement une œuvre nationale que tous les patriotes sincères et désintéressés doivent approuver avec enthousiasme.

On connaît le tracé de ce chemin que nous avons déjà donné; nous n'y reviendrons pas aujourd'hui.

Le chef du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier, semble avoir fait de cette gigantesque entreprise l'œuvre capitale de son règne. C'est lui-même qui a conduit les nombreuses délibérations, les importantes entrevues, les difficiles études de ce vaste projet. Ce fait doit inspirer au public une grande confiance dans la manière dont cette importante transaction sera effectuée par le gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier jouit par tout le pays d'une réputation d'honnêteté politique exempte de la moindre souillure.

Que le public canadien soit certain qu'il n'aura pas à déplorer un scandale du Grand-Tronc-Pacifique comme il a eu à déplorer le scandale du Pacifique Canadien, une des tâches les plus noires qui oblitérent l'histoire du parti conservateur.

II

Est-il dans le moment un seul Canadien renseigné et patriote qui nie l'utilité d'une nouvelle voie ferrée à travers notre continent, de l'Atlantique au Pacifique ?

Celui-là, s'il existe, ignore donc que nous avons un besoin pressant de nouveaux débouchés pour nos immenses produits de l'Ouest.

Nos terres de l'Ouest, dont la fertilité tient du prodige, produisent chaque année pour \$60,000,000 de grains. Le Manitoba à lui seul fournit 85,000,000 de minots de blé.

Une partie de cette colossale production prend la direction des ports américains, alors que nos ports canadiens sont pourtant beaucoup plus rapprochés de l'Europe.

Pourquoi cette anomalie ? Parce que nous manquons de moyens de transport suffisants et rapides.

Eh bien, n'est-ce pas une œuvre éminemment utile que de créer une nouvelle route par où les récoltes de l'Ouest pourront s'écouler vers nos ports de mer plus promptement que par toutes les autres voies.

N'est-ce pas effectuer de grands travaux d'intérêt public que de compléter le système artériel de nos voies ferrées en construisant de l'Ouest à l'Est de notre pays une ligne courte et rapide, dont les taux de transport seront réglés par le gouvernement ?

N'est-ce pas là la meilleure barrière à élever sur le chemin de Portland ?

N'est-ce pas une entreprise nationale que de rendre notre colossal trafic indépendant de nos puissants voisins, les Etats-Unis, en le détournant de leur port et en le dirigeant, par un nouveau chemin de fer construit exclusivement sur terre canadienne, vers nos ports de mer.

N'est-ce pas une œuvre utile et même nécessaire que de faire communiquer avec les ports du Canada et les vieilles provinces de la Confédération les territoires de l'Ouest canadien qui renferme 40,000,000 d'acres de terres arables et où l'on peut établir une population de 5 à 6,000,000 d'âmes ?

N'est-ce pas une œuvre nationale que d'ouvrir au progrès, à la colonisation, au commerce, à l'immigration le nord des belles provinces de Québec et d'Ontario.

Le nouvel Ontario que le Grand-Tronc-Pacifique va traverser contient 16,000,000 d'acres de terres arables.

La fertile vallée du Lac Saint-Jean, dans la province de Québec, n'attend qu'un nouveau réseau de chemin de fer pour avancer à pas de géant dans la voie du progrès.

De plus, de Winnipeg à l'Océan Pacifique, le chemin projeté va passer dans la partie septentrionale de la Colombie Anglaise qui est encore plus riche en mines que la partie méridionale.

De même la nouvelle voie ferrée va répandre le progrès dans le centre du Nouveau-Brunswick et gratifiera les provinces maritimes d'une artère robuste qui donnera un regain de vie au riche trafic qui circule de l'Ouest à l'Est et de l'Est à l'Ouest.

De Moncton à Port Simpson le Grand-Tronc-Pacifique est donc d'une utilité primordiale reconnue par tous, moins par l'opinion conservatrice qui est dans son rôle en cherchant des arguments contre ce bienfaisant projet.

Les conservateurs pris isolément ne peuvent s'empêcher d'admettre les grands services que le Grand-Tronc-Pacifique est appelé à rendre à notre pays.

M. Casgrain, un des principaux chefs conservateurs, d'aucuns disent le principal, l'a avoué lui-même, dans un moment de franchise.

Le 11 mai 1903 il déclarait à un reporter du Journal qui lui demandait son opinion sur le Grand-Tronc-Pacifique :

"Je n'ai pas besoin d'insister sur les bienfaits que retireraient nos villes, Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax de l'immense commerce que peut et doit nous ramener tout chemin de fer venant de Manitoba et des Territoires."

M. Casgrain terminait son entrevue en disant :

"Le temps est arrivé où nous devons adopter une politique hardie, progressive, patriotique, sacrifier des millions, s'il le faut, pour retenir chez nous ce qui nous appartient. Plus de lenteur, plus d'atermoiements, mais une politique vraiment nationale et canadienne."

Voilà précisément la politique suivie par le gouvernement Laurier et il est regrettable que l'opposition conservatrice contredise l'opinion émise par un de ses chefs, en combattant le projet du Grand-Tronc-Pacifique si formellement approuvé, en principe, par M. Casgrain.

Mais, que voulez-vous faire dans l'Opposition sinon critiquer le parti qui détient le pouvoir ?

En vérité, ici plus que jamais, les arguments du parti conservateur lui sont imposés par la nécessité bien plus que par la logique.

L'argument dont les adversaires du gouvernement se servent le plus fréquemment contre la construction du Grand-Tronc-Pacifique, c'est que cette entreprise va coûter trop cher au pays !

Comment ! ce sont les conservateurs qui parlent ainsi ! Croient-ils que le peuple du Canada ignore que le Pacifique Canadien, construit par eux, a coûté au pays \$75,000,000 et 25,000 acres de terre, donnés en cadeau à une compagnie, tandis que le gouvernement Laurier va doter le pays d'un nouveau transcontinental sans sacrifier un seul pouce de terre et en dépensant seulement \$50,000,000 pour la construction d'une partie du chemin de fer qui restera la propriété de l'Etat.

D'ailleurs, les vrais Canadiens, les bons patriotes, conservateurs comme libéraux sont unanimes à dire à nos gouvernants : "Faites-nous des travaux utiles et vous ferez de bonnes finances."

Or, l'utilité du Grand-Tronc-Pacifique nous venons de la prouver abondamment et au point de vue des moyens de transport, et au point de vue des vastes régions nouvelles qu'il va ouvrir au progrès.

Nous voulons passer légèrement aujourd'hui, sur les avantages généraux de la nouvelle voie transcontinentale. Outre que nous les avons déjà abordés au cours de plusieurs articles précédents, nous nous proposons de faire une étude succincte de chacun de ces nombreux avantages comme de chacune des objections de nos adversaires.

Nous nous sommes laissés entraîner loin du sujet que nous voulons surtout traiter aujourd'hui.

Nous y revenons immédiatement. Nous allons nous efforcer d'être brefs, clairs et précis.

II

Dans l'important projet qui nous occupe ici y a un point très discuté et mis surtout en lumière par la démission de l'honorable M. Blair, ministre des chemins de fer et canaux.

L'embranchement de Québec à Moncton ne nuira-t-il pas à l'Intercolonial ? Ne vaut-il pas mieux utiliser l'Intercolonial plutôt que de construire un nouveau chemin qui lui sera parallèle ?

Pendant quelque temps nous avons douté de l'utilité de cet embranchement, nous l'avons. Mais, avec non moins de franchise nous devons dire que cette hésitation provenait chez nous d'un manque de renseignements et d'étude.

Nous avons voulu nous bien renseigner avant d'émettre une opinion. Et nous avons bien fait puisque nous constatons aujourd'hui que nous étions dans l'erreur.

Il nous semblait, au début, que la ligne projetée de Québec à Moncton, allait être parallèle à l'Intercolonial.

Or, nous étions sous une fausse impression. Cette ligne loin d'être parallèle à l'Intercolonial s'en éloigne presque dès le départ de Lévis. Alors que l'Intercolonial longe le Saint-Laurent jusqu'à Rimouski, traverse le nord du Nouveau-Brunswick et descend à Moncton en longeant la Baie des Chaleurs et le détroit de Northumberland ; la nouvelle ligne du gouvernement est séparée de la première par une chaîne de montagnes, puisqu'au lieu de longer le Saint-Laurent, elle pénètre dans l'intérieur du pays en arrière des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouata, où elle traverse une triple rangée de fertiles cantons, dans la direction d'Edmundston, d'où elle court vers le sud-est dans la direction de Moncton en passant par Chipman.

Sur tout ce parcours sa proximité de la ligne actuelle de l'Intercolonial varie de 40 à 80 milles.

Il est donc bien évident que le nouvel embranchement projeté ne sera pas préjudiciable à l'Intercolonial.

Loin de lui nuire nous croyons que la nouvelle voie ferrée lui sera profitable. En ouvrant au commerce des régions nouvelles, éloignées du fleuve et au centre du Nouveau-Brunswick, le nouveau chemin de fer augmentera le trafic de cette région, ce dont profitera certainement l'Intercolonial.

Est-il besoin de rappeler ici que le chemin de fer est le grand facteur de la civilisation et du progrès et que plus un pays en possède plus il est prospère.

Nous n'avons que très peu de voies ferrées dans notre si immense pays et nous manquons de clairvoyance au point de nous opposer à ce que l'on en construise de nouvelles ?

Le vaste territoire qui s'étend de Lévis à la mer, de la baie des Chaleurs à la baie de Fundy, n'a qu'un seul chemin de fer et nous en redoutons un second de crainte de ruiner le premier ?

Allons donc ! Voyons l'Etat de l'Illinois qui ne compte que 60,000 milles carrés, eh bien, il compte 15,000 milles de chemin de fer alors que tout le Canada n'en compte que 18,000 milles.

La province d'Ontario dont l'étendue est de 256,000 milles carrés ne compte que 4 à 5,000 milles de chemin de fer.

L'Etat de l'Ohio, dont la population n'est que de 5,000,000, a 14,000 milles de chemin de fer.

Ces deux Etats américains où les chemins de fer abondent sont les Etats les plus riches des Etats-Unis, après l'Etat de New-York.

importante de notre histoire politique. N'y soyons pas indifférents.

Notre marche ascendante vers le progrès, notre position géographique, notre voisinage avec les Etats-Unis, les besoins de nos régions encore fermées à la colonisation, les grandes ambitions nationales que le Canada a le droit de caresser, convainquent vite tout homme avisé, qui réfléchit un instant, de la nécessité où nous nous trouvons de perfectionner nos moyens de transport.

Il est bon, utile et nécessaire d'outiller nos ports, mais il est d'une égale importance de doter notre pays de grandes voies de pénétration économique vers l'intérieur du territoire.

Il est temps de faire passer dans les faits cette maxime que la prospérité des ports dépend de leurs communications avec l'intérieur du pays, et que leur outillage doit être complété par un réseau assez dense de voies de pénétration.

JER.

Banques en déconfiture

Un peu d'histoire monétaire

(Suite)

Jusqu'ici nous avons rapporté la déconfiture ou la cessation des affaires de quelques banques. Ces événements ont été désastreux, sans doute ; mais les causes qui les ont provoqués n'ont pas été si graves que celles qui ont amené les faillites de la Banque du Peuple et de la Banque Ville-Marie. Tous les désastres financiers antérieurs sont de simples accidents à côté des catastrophes qui ont signalé la disparition de la Banque du Peuple et de la Banque Ville-Marie. Ces événements sont trop récents pour que nous en rappellions tous les détails ; je me contente de refaire succinctement l'histoire de la Banque du Peuple et redire un mot de la Banque Ville-Marie.

La Banque du Peuple ne fut pas toujours une institution autorisée; elle fut à l'origine, en 1835, ce que j'appellerais une banque privée, désignée sous la raison sociale de Viger, Dewit & Cie. C'était une compagnie à responsabilité limitée, ou plutôt une compagnie en commandite, comme on la dénomme en France. Il y avait les associés principaux ou généraux, et les associés spéciaux ; les premiers étaient généralement les directeurs ; les autres, les simples actionnaires. D'après la constitution de cette compagnie, les associés principaux devenaient responsables conjointement et solidairement de toutes les dettes de la société, tandis que les associés spéciaux, eux, n'encouraient aucune responsabilité au-delà du chiffre de leur mise. En 1844 la Cie Viger et Dewit obtint d'être constituée en banque publique sous le nom de « La Banque du Peuple » ; seulement quoiqu'elle eût changé de nom et de forme, elle ne changea pas de législation ; elle conserva sa législation privée ; les associés généraux continuaient d'être les directeurs et les associés spéciaux ce que sont les simples actionnaires dans les autres organisations de ce genre. Les directeurs demeurèrent encore responsables de toutes les dettes sociales, mais n'étaient pas plus que les actionnaires ; ils pourvoyaient eux-mêmes à leur remplacement ; d'un autre côté les actionnaires n'étaient pas tenus à la double responsabilité et n'intervenaient en rien dans les actes des directeurs, qui ne connaissaient aucun contrôle.

Il va sans dire qu'on me pardonnera de ne pas donner toutes les circonstances qui ont amené le gérant à causer la ruine de cette institution. On sait avec quelle condescendance ce monsieur admettait à l'escompte des effets de commerce qui ne répondaient qu'à des entreprises hasardeuses. En agissant ainsi il avait substitué le crédit de la banque à celui d'individus qui n'en jouissaient plus alors. Malheureusement, ce qui eut lieu, c'est que les directeurs, hommes impeccables pour la plupart, mirent trop leur entière confiance dans cet homme qui abusa de sa position.

C'est après ce sinistre financier, que le public en général, et les hommes d'affaires en particulier, se sont demandé de quelle utilité pouvait bien être les directeurs d'une banque, puisqu'ils ne pouvaient sauver leur institution de la banqueroute, faute de savoir exactement ce qui se passe. Comment veut-on que les directeurs assurent et conservent le crédit d'une banque, quand ils sont mis, par certaines circonstances inexplicables, — il est vrai, — dans l'impossibilité de surveiller les agissements de leur gérant ou administrateur ? Quand on a bien étudié le rôle et les fonctions des directeurs dans nos institutions de banque, on voit qu'ils comptent pour bien peu dans l'administration active. Dans le cas de la faillite de la Banque du Peuple, la vraie cause de ce désastre a été l'ignorance dans laquelle se sont toujours trouvés les directeurs des faits et gestes de leur directeur gérant. Ils ignoraient la condition véritable dans laquelle se trouvait cette institution ; trompés ou leurrés qu'ils étaient par certains intéressés.

Le savant jugement de l'hon. juge Robidoux dans la cause de T. Préfontaine vs Jacques Grenier, qui publiait récemment Le Canada a fait le jour sur bien des points obscurs jusque là de cette fameuse et inoubliable banqueroute. Ce jugement a mis en lumière bien des dessous de cette mémorable et gigantesque affaire. Un économiste a dit que la banque était « une pompe à la fois aspirante et foulante, en ce qu'elle sollicite l'épargne en recueillant les moindres sommes et en ce qu'elle lance dans la circulation les ressources ainsi concentrées. »

Mais dans le cas de la Banque du Peuple, la banque était devenue une pompe foulante ; on lançait inconsidérément dans la circulation le fruit du travail et de l'économie, sans songer qu'un

fonds de réserve si riche qu'il soit, n'est pas intarissable. On voulut trop favoriser un certain groupe qui n'ayant à peu près pas de numéraire, possédait malheureusement un crédit exagéré, et cela au détriment de la majorité du peuple, qui après avoir peiné, travaillé, était arrivé à une certaine aisance.

Cet état de choses bien malheureux, à savoir, l'ignorance dans laquelle sont généralement placés les directeurs d'une banque, a poussé le peuple et les hommes d'affaires à se demander quel remède il faudrait adopter. A cet égard, il n'est pas un financier, tant soit peu en vue, qui ne se paye le luxe d'un bout d'article et d'un grand interview.

Le remède le plus efficace qui fut alors proposé par certains hommes d'affaires, consistait dans la nomination par les actionnaires d'un inspecteur indépendant de l'administrateur général. Cet inspecteur aurait eu pour devoir exprès de tenir les directeurs et les actionnaires au courant des affaires de la banque.

Ce remède eut été, selon nous, très efficace ; seulement dans ce genre de choses il faut toujours compter avec la faiblesse humaine ou sa facilité à subir le moindre contact capable d'ébranler l'honnêteté la plus éprouvée ; lâchons le mot : il faut toujours faire la part de la vélnalité.

C'est alors que l'Association des Banquiers résolut de prendre l'initiative de l'adoption d'une législation effective, tout à fait et mettant sous la férule de l'autorité pénale le gérant de banque et ses successeurs.

Cette association qui se compose de tout ce que notre pays renferme d'important dans le monde de la finance, a pu obtenir le droit de faire elle-même par un de ses membres, la visite des livres de toute banque ayant existence civile et étant pourvue d'une charte. De cette façon, cette association, peut connaître la véritable condition dans laquelle opère une banque ; elle peut connaître le chiffre exact de la circulation de cette banque et s'apercevoir s'il est fait de faux rapports au gouvernement.

Malheureusement avant que cette Association eut pu obtenir cette prérogative indispensable, la Banque Ville-Marie s'écroula dans une catastrophe inimmuable. Ce dernier sinistre est trop près de nous pour que nous en étudions tous les détails horribles — c'est le mot.

On le sait, des gens d'affaires, qui sont généralement indulgents pour leurs semblables, attribuent la déconfiture de la Banque Ville-Marie, au fait qu'elle était porteuse, à elle seule, d'environ la moitié de son propre capital, laquelle eût dû être supprimée. Certains exploitateurs du sentiment populaire ont voulu tenir le gouvernement responsable de ce désastre, sous le fallacieux prétexte d'avoir été trop négligent, en n'ordonnant pas cette suppression.

Cette accusation était pour le moins gratuite ; avant d'accuser le gouvernement de négligence, presque de complicité, il eût fallu prouver qu'il était dans la connaissance de ce qui avait lieu. Mais c'est le contraire qui existait ; loin de tromper le peuple, le gouvernement était lui-même trompé, par les rapports que lui faisait chaque mois cette institution. Et le gouvernement avait-il le droit de supposer qu'on le trompait ? Le public sait trop de quel rade façon ont été punis les extorqueurs et les faussaires d'alors, pour croire un instant qu'il y avait complicité ou négligence. Le gouvernement n'a agi qu'en bon père de famille, qui doit supposer, qu'à part lui il y a aussi des honnêtes gens. Le tort du gouvernement dans l'affaire de la Banque Ville-Marie est peut-être d'avoir pensé trop de bien de certains financiers. Et ce n'est pas un grand crime, voyons !

J'ai terminé ma revue. Elle a été plus longue que je l'aurais voulu faire. Toutefois il me semble qu'il est certains points sur lesquels j'aurais dû plus insister. Que le lecteur ne m'en veuille pas ; j'avais commencé cette étude de seulement pour le protéger contre la circulation de la monnaie défectueuse, et j'ai failli écrire un traité.

Vu que tout le cours de cette étude il ne s'est agi que de banques en déconfiture, il me semble qu'il sied bien de la clore, en rappelant aux banquiers leurs devoirs et en disant aussi ce qu'est et ce que devrait être exactement une institution de banque. J'emprunte ces lignes à M. H. Lefèvre, ancien secrétaire particulier de feu le baron James de Rothschild.

"La banque, écrit-il, est essentiellement, non pas une affaire de commerce, mais de pure comptabilité en prenant le mot dans son acception propre ; le banquier est un comptable, auquel on confie des dépôts et qui doit être, à tout instant, à même d'en rendre compte.

"Sa règle fondamentale est donc de ne jamais être découvert vis à vis d'aucun de ses clients. Car, en somme, personne ne peut retirer d'une caisse plus qu'il y a mis, et une banque n'est qu'une caisse commune qu'on pourrait supposer divisée en autant de compartiments que de clients ; or, cette division se fait sur les livres du banquier au lieu de se faire matériellement dans la caisse ; mais il n'y a pas d'autre différence.

"La deuxième règle de l'art du banquier est celle qui exige que l'emploi des fonds en dépôt soit exclusivement fait en valeurs susceptibles d'être immédiatement cédées à un tiers sans autres risques que des différences d'intérêts et de commission.

"Ainsi, les fonds du banquier ne doivent jamais être employés en valeurs ou en marchandises parce que celles-ci sont susceptibles de fluctuations, ni en prêts ou avances dont la réalisation d'est pas immédiate.

"Ses opérations doivent se borner à des comptes de papier de commerce susceptible d'être instantanément récomptés, en avances sur valeurs, warrants, encaissements, qui sont dans le même cas ; en achats de lettres de change dont les fluctuations sont extrêmement limitées.

"Le tout, sans préjudice de l'examen mi-

nutieux qui doit être exercé sur ces diverses valeurs et sur les personnes qui les présentent, ce qui dépend de la pratique et de l'expérience personnelle du banquier vis-à-vis sa clientèle.

"Or, si se présente ici, dans la pratique des questions extrêmement délicates et dont nous parlerons succinctement.

"Le banquier qui prend du papier à l'escompte, quelles que soient les précautions dont il s'entoure, court des risques. Il lui importe, comme dans une compagnie d'assurances, de diviser ses risques le plus possible, de manière à n'en pas accepter de trop gros, c'est-à-dire à ne pas être trop engagé sur la même signature, parce que à partir d'une certaine limite, c'est le client auquel on a ouvert un trop gros crédit, qui domine le banquier et non plus ce dernier qui commande à l'autre (Banque Ville-Marie).

Une grosse faillite n'a pas seulement des conséquences directes, elle en a surtout d'indirectes parce qu'elle porte atteinte à la confiance générale et précipite des retraits de fonds (ou course sur la banque) qui peuvent mettre en danger la maison quand celle-ci n'est pas en mesure d'y faire face au moyen de disponibilités immédiates.

"Malheureusement, de nos jours on a assimilé à des opérations de Banque des affaires de pure spéculation sur titre de valeurs de Bourse qui ont attiré singulièrement la confiance du public dans la profession du banquier.

Celui-ci, en effet, ne doit pas, à proprement parler, faire de commerce ; en réalité il n'achète, ni ne vend ; les effets de son portefeuille ne sont pas des marchandises comme on l'a souvent dit à tort, ce sont des engagements à sommes et dates fixes qui ne sont plus, en principe au moins, susceptibles de variations, et dont il a simplement anticipé le paiement par l'escompte."

Voilà résumés en ces lignes les seules devoirs du banquier ; s'il les transgresse, il s'expose de perdre le crédit dont il jouissait et d'amener un désastre.

Que chacun se convainque bien, qu'il suive les données ci-dessus, et on ne verra plus les banques tomber en déconfiture par la faute de leurs administrateurs. Il n'y aura plus que les grandes crises économiques pour les braver et les démolir ; et on peut prévenir mieux ces désastres.

ANDRÉ LEROY.

Le Grand-Tronc-Pacifique

et le Nord

Outre les avantages généraux que la région du Nord, tout comme le reste du pays, va retirer de la construction du nouveau chemin de fer transcontinental, il en est un tout spécial qui est bien de nature à nous réjouir.

Cette grande voie ferrée, qui va contribuer à l'accroissement de la prospérité nationale, traversera le Canada de l'Atlantique au Pacifique, en passant au nord des Lacs Abitibi, Nepigon, etc., avec des embranchements vers Regina, Port Arthur, North Bay et Montréal.

Ce dernier tronçon est celui qui nous concerne d'une façon toute particulière.

En effet, il est évident que le Grand-Tronc-Pacifique, qui passera au nord de notre région, se reliera à Montréal par Saint-Jérôme qui est le trait-d'union naturel entre la grande Métropole et le Nord.

Ainsi donc, par son raccordement soit avec le Pacifique, qui monte maintenant jusqu'au Nominique ; soit avec le Grand-Nord, qui possède maintenant l'embranchement de Montfort avec la voie de Hawkesbury, le Grand-Tronc-Pacifique se rendra à Montréal par le nord de notre district et par notre ville.

Les beaux rêves du grand curé Labelle sont en train de se réaliser les uns après les autres.

Comme cet apôtre l'a prédit et si ardemment désiré, le nord de Montréal, grâce à ces nouvelles et faciles communications avec les grands centres, va devenir le boulevard de nationalité et le grenier de Montréal.

Aussitôt que le transcontinental projeté par le gouvernement Laurier, aura ouvert le nord, élargi les horizons au commerce et à la colonisation, nous verrons tous les progrès faire irruption chez nous.

L'union de notre région avec le Grand-Tronc-Pacifique, aura pour résultat d'augmenter notre trafic dans des proportions considérables.

La ville de Saint-Jérôme, avantageusement située entre Montréal et le Nord prospère dont elle a été surnommée la reine, va voir augmenter de plus en plus son importance au point de vue commercial et industriel.

Quand la ville du curé Labelle sera sillonnée par les trains et du Pacifique Canadien, et du Grand Nord et du Grand-Tronc Pacifique, qui pourra lui disputer le premier rang dans la région du Nord ?

Les citoyens de Saint-Jérôme et les colons du Nord ont donc droit de se réjouir tout particulièrement de la construction d'un chemin de fer qui leur promet un avenir de progrès et de richesse.

FURETUR.

Pour guérir un rhume en un seul jour

Prenez des Laxative-Bromo-Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent si l'on n'est pas guéri. La signature de E. W. Grove doit être sur chaque boîte. Prix 25

L'ascension en ballon

C'est devant une foule d'au moins mille personnes que s'est faite cet après-midi à 5 heures, l'ascension en ballon annoncée dans notre journal la semaine dernière.

L'Union Assurance sur la vie

Jean Villeneuve, âgé de 20 mois, enfant de M. A. Villeneuve, épicière, assurée à 5c. par semaine, depuis à peine quatre mois, dans l'UNION, assurance sur la vie, de Toronto, est décédé il y a quelques jours.

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS

Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe.

L'usage des pilules pendant une couple de mois à l'expiration desquels j'étais parfaitement guéri. Je puis, maintenant, faire de gros repas comme tout le monde et je n'ai jamais ressenti les plus légères douleurs et crampes qui m'avaient rendu misérable pendant si longtemps.

En villegiature

Sont en villegiature en notre ville : Chez M. J. A. Théberge, Mme et M^le Chisholm d'Alexandria, et Mlle Morgan, de Montréal.

Personnel

DR G.-H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au No 500, rue SAINT-DENIS, près du carré Saint-Louis, Montréal.

IL N'Y A RIEN DE MIEUX.

De tous les remèdes contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le Baume Rhumal.

Sainte-Agathe.

Nous avons plus d'étrangers que jamais. A chaque arrivée de train notre nouvelle gare se boudie de gens, on se demande même s'il ne nous faudra pas encore allonger "ça"!

Carillon.

Encore un accident. Mme J. Fitzgerald s'est noyée ce matin. M. et Mme E. Boileau, de Montréal, et Mme Jules Boileau, du Sault Sainte-Marie, M. Beaulieu, d'Alfred, Ont., sont les hôtes de M. Alfred Boileau.

L'esclave de l'indigestion

Il est pâle, languissant, maigre et sans courage. Personne ne mérite plus de sympathie que la victime de l'indigestion. Un léger repas tombe comme du plomb dans son estomac.

Carillon.

Encore un accident. Mme J. Fitzgerald s'est noyée ce matin. M. et Mme E. Boileau, de Montréal, et Mme Jules Boileau, du Sault Sainte-Marie, M. Beaulieu, d'Alfred, Ont., sont les hôtes de M. Alfred Boileau.

Carillon.

Encore un accident. Mme J. Fitzgerald s'est noyée ce matin. M. et Mme E. Boileau, de Montréal, et Mme Jules Boileau, du Sault Sainte-Marie, M. Beaulieu, d'Alfred, Ont., sont les hôtes de M. Alfred Boileau.

Carillon.

Encore un accident. Mme J. Fitzgerald s'est noyée ce matin. M. et Mme E. Boileau, de Montréal, et Mme Jules Boileau, du Sault Sainte-Marie, M. Beaulieu, d'Alfred, Ont., sont les hôtes de M. Alfred Boileau.

LE MEILLEUR JOURNAL DE LA FAMILLE

De tous les journaux hebdomadaires illustrés du Canada, "l'Album Universel" est reconnu le mieux fait, le plus intéressant, le plus instructif et le plus répandu du pays.

Personnel

DR G.-H. DESJARDINS, Oculiste, a laissé définitivement l'Institut Ophthalmique et transporté son bureau au No 500, rue SAINT-DENIS, près du carré Saint-Louis, Montréal.

LE VIN de QUININE de CAMPBELL. Rend le Sommeil et l'Appétit. FORTIFIE. UN TONIQUE PARFAIT. Recommandé par les médecins.

INTERNATIONAL HARVESTER. Cette gravure représente les nouvelles usines de l'International Harvester Company, maintenant en construction à Hamilton, Ont., Canada.

DIVISION McCORMICK

International Harvester Company of America, Bureaux Généraux, CHICAGO. Succursales Générales Canadiennes, Regins, Winnipeg, Toronto, Montréal, Ogdensburg, Boston.

TROIS GÉNÉRATIONS. Pour tous les âges, il n'y a rien d'aussi bienfaisant, d'aussi salutaire que le Vin Des Carmes.

DEMANDEZ ...LA... BIÈRE Labatt. Vous la trouverez dans tout le Nord, (depuis le Nominique jusqu'à Saint-Jérôme, dans les principaux hôtels.

To Cure a Cold in One Day. Cures Grip in Two Days. Take Laxative Bromo Quinine Tablets. This signature, E. W. Grove.

Saint-Joseph.

Le mardi, 21, M. Joseph Morin, de Sainte-Agathe, des Monts, conduisit à l'autel Mlle Donald Pominville.

Le lac Saint-Jean et la colonisation

Le mardi, 7 du courant, plus de 700 excursionnistes de toutes les parties de la province et des Etats-Unis se mettaient en route pour aller visiter les terres si fertiles et si renommées du Lac Saint-Jean.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL. Capital payé :: \$2,000,000. Fonds réserve \$1,050,000. DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président.

Excursion des Récoltes

.... au Lac Saint-Jean. Départ de Québec, le Mardi, 25 août prochain à 8.25 du matin.

Agents Demandés

LE PAPE EST MORT. Le magnifique prospectus officiel et autorisé de la Vie du Pape Léon, par son secrétaire privé, Monseigneur O'Leary, est prêt.

Meunier & Rolland.

MANUFACTURIERS. Portes et Chassis, Jalousies, Moulures. Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.

To Cure a Cold in One Day

Cures Grip in Two Days. Take Laxative Bromo Quinine Tablets. This signature, E. W. Grove.

Agents Demandés

LE PAPE EST MORT. Le magnifique prospectus officiel et autorisé de la Vie du Pape Léon, par son secrétaire privé, Monseigneur O'Leary, est prêt.

Meunier & Rolland.

MANUFACTURIERS. Portes et Chassis, Jalousies, Moulures. Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.

To Cure a Cold in One Day

Cures Grip in Two Days. Take Laxative Bromo Quinine Tablets. This signature, E. W. Grove.

MAISON PIERRE SIMARD

Vins, Liqueurs, Epicerie, etc., des meilleures marques. en Gros et en Détail

Whiskey Gooderham et Worth. Brandy Hennessy, Martel, Jockey Club, Carte d'or, Carte d'argent, Goulet frères, Roger, etc. Spécialité: Charles Lagarde, Guimond et fils, superbes marques de cognac. Gin de Kuyper, Melchers croix rouge et croix d'honneur, Claret Barton et Guestier, Médoc Saint-Julien, Port sherry, Vins canadiens, Rhum Saint-Georges, St. James et autres. Le plus complet assortiment de liqueurs de toutes sortes à des prix défiant la compétition des maisons de Montréal. Stock considérable

d'Epicerie aux prix de Montréal. Agence de l'American Tobacco Co., de cigarettes Sweet Caporal, Derby, Dardanelles. des allumettes Eddy; de la maison Gilletts; de la Royal Yeast Cake. Café, Thés, Epices, etc. etc., etc. Les marchands de Saint-Jérôme et du nord épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement. Demandez nos prix.

P. SIMARD, coin des rues Sainte-Anne et St-Georges.

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000 (Six millions de piastres)

FONDS de RESERVE \$2,900,000 Deux millions neuf cent mille piastres.

Bureau principal, Montréal

Bureau de Direction

H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)

JONATHAN HOGDSON, Vice-président (de Hogdson Summer & Co.)

BRICE-J. ALLAN, (de H. & A. Allan)

J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)

Hon. Robt. MACKAY, (de Mackay Bros.)

Thos. LONG, de Collingwood, Ont.

C. R. HOSMER, (Directeur du C. P. R.)

C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)

HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)

THOS. FYSHE, Gérant général.

E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.

LA BANQUE DES MARCHANDS

alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts

Augmente l'intérêt deux fois par année.

Transige les affaires de banque en général.

R.-H. ARKELL, Gérant.



EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS A SAINT-JEROME

CANADIAN PACIFIC

La grande Ligne Transcontinentale de l'Atlantique au Pacifique

LA SEULE ROUTE DIRECTE POUR North Bay, Sudbury, Rat Portage, Keewatin, Fort William, Port Arthur, Winnipeg, Brandon, Calgary, Banff, Nelson, Rossland, Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Portland, Dawson City et tous points dans le Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Colombie anglaise, par Le train No. 1 quittant Montréal à 9.30 a. m. tous les jours excepté dimanche.

La ligne rapide pour Saint-Jérôme, Minneapolis Duluth, VIA SAULT STE MARIE, passant Gladstone, Escanaba, Marinette, Menominee, Chippewa Falls, Eau Claire et les principales villes dans le nord du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota.

Le chemin populaire pour Québec, St. Jean, N. B., Boston, Portland, Manchester, Lowell, Holyoke et tous points dans la Nouvelle-Angleterre et les provinces maritimes.

Deux trains par jour pour Peterborough, Toronto, Hamilton, London, Détroit, Chicago.

Prix réduits les jours de fête.

Pour billets et informations, s'adresser à J. E. PREVOST FILS, Saint-Jérôme, P. Q.

ou à JOHN MORROW, Hawkesbury.

L'heure des trains sera changée le 7 juin.



J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, & C. SAINT-JEROME, P. Q.

Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achat de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés.

M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu.

La Ottawa Fire Ins. Co; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co; The Equity Fire Ins. Co.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.



Nos dents sont d'une grande beauté naturelle, inusables, incassables, sans traces d'artifices et donnent la plus grande satisfaction à tous. Elles sont garanties. Or, ciment, argent, pour plombage. Electricité. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 161, rue Saint-Denis, MONTREAL

La Librairie St. Jérôme

Edifice Parent, près du Marché SAINT-JEROME, P. Q.

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce.

Livres d'écoles, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs ornements, Papier vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines, Joints de mariage et autres Bijoux de valeur.

EAU MINERALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.

Purge sans donner de coliques; n'empêche pas de travailler. Chaque boîte contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts.

En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint-Jérôme

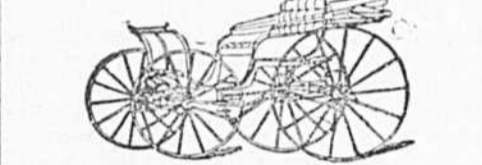
HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q.

Liqueurs et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis. L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs. All improvements for travellers

JOS. LECLAIR

Carrossier - SAINT-JEROME, P. Q.



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.

Prix très modérés.

La Fronde

Journal quotidien, politique et littéraire

Dirigé et rédigé par des femmes

Marguerite Durand, directrice.

Ecrits politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc.

Un an, \$7.00; six mois, \$3.60.

14, rue Saint-Georges, Paris (France)

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de

J. B. BRAZEAU

Ameublements de Chambres, de Salons.

Bibliothèques, Tables, Chaises, etc.

Avis à ceux qui veulent se procurer de bons et jolis meubles.

Pompes Funèbres...

M. Brazeau se charge de la décoration des chambres mortuaires. Deux corbillards. Cercueils de toutes sortes.

J.-B. BRAZEAU, 49 et 51, rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges

POELES EN ACIER Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans.

MONARCH, \$25 00 S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

REGIS GUENETTE ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE GROS ET DETAIL

Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Poèles, Chaudrons, Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.

Prix défiant toute compétition. 36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

Jos. Corbeil

Agent d'assurances - SAINT-JEROME, P. Q.

FEU: ROYAL, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHOENIX OF LONDON, COMMERCIAL - UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - AND - LANCASTIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas

VIE: The Standard Life Assurance Company. Guarantee Accident Plate Glass.

Monette & Vezina

Manufacturiers - Entrepreneurs Constructeurs

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas.

Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

LOUIS FRANCHERE

L. D. S. Docteur en Chirurgie dentaire

Gradué aux Etats-Unis et au Canada 1592, RUE SAINTE-CATHERINE

Tel. Bell Est vis-à-vis Dupuis Frères MONTREAL

Buanderie Saint-Jerome

F. Bertholeau PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.

PRIX MODERES F. BERTHOLEAU

En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.

Prix d'abonnement, \$1.80. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue.

S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

LE MOIS

Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque

Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delaisart, S. J.

Abonnement: Un an, \$2.80 8, rue François Ier, Paris, France.

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staëff et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

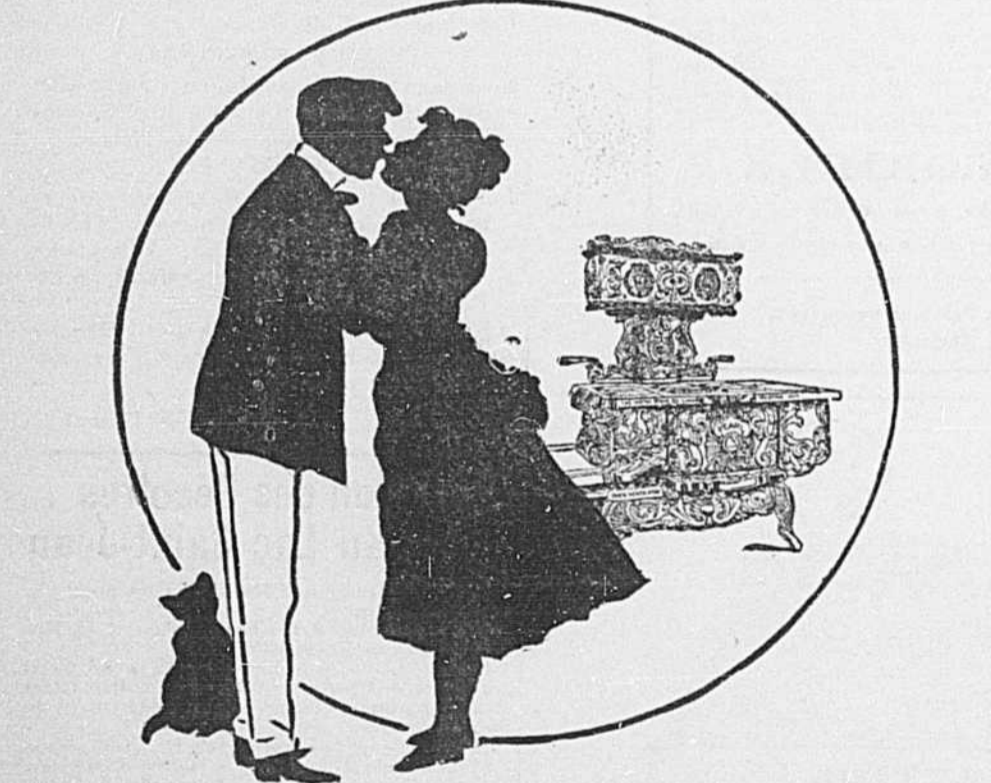
Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue Monge, Paris (France)

LE JOURNAL

Journal quotidien La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés: LE JOURNAL NOTIONS. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. 100, rue de Richelieu, Paris (France).



BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc.

Aussi: Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôle, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc.

M. Beaulieu achète les Pelletteries, les volailles le gibier et le bœuf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poèles de la maison Moffet.

Coin des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, SAINT-JEROME

Les lectures modernes

Revue illustrée de la famille. Parait le 10 et le 25 de chaque mois. Lectures variées, morales et d'un palpitant intérêt. Illustration superbe. Prix pour le Canada \$2.20 par année. S'adresser 106, boul. St-Germain, Paris (France) ou au bureau de L'Avénir du Nord.

Le Monde Moderne

REVUE ILLUSTRÉE paraissant le 1er de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en suppléments détachés, 6 grands romans nouveaux par an. Prix d'abonnement pour le Canada \$4.00 par année. S'adresser, 5, rue Réaumur, à Paris (France) ou au bureau de L'Avénir du Nord.

LA PATRIE

Grand journal quotidien illustré Emile Massard, Directeur. Lucien Millevoye, rédacteur-en-chef.

LA PATRIE est absolument indépendante au point de vue politique et place au-dessus de tout la défense des intérêts français.

Abonnement: Six mois, \$4, un an, \$7.20 12, rue du Croissant, Paris (France).

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

Chaque numéro contient une série d'articles et de nombreux renseignements se devisant comme suit:

Partie économique; partie commerciale; Re vue immobilière; partie financière. Prix \$8.80 par année. Bureaux: Cité Bergère, 2, à Paris (France).

L'AUTORITE

Journal quotidien Publie chaque jour un article de M. Paul de Cassagnac. Abonnement, Six mois \$3.60; un an \$7.00. 4 bis, rue du Boulol, Paris, France.

LE SIECLE

Journal quotidien Yves Guyot, directeur politique. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms des écrivains les plus illustres de France.

Abonnement, Six mois \$5; un an, \$9. 12 rue Grange-Batelière, Paris (France).